

OBJECTIF AMACCA

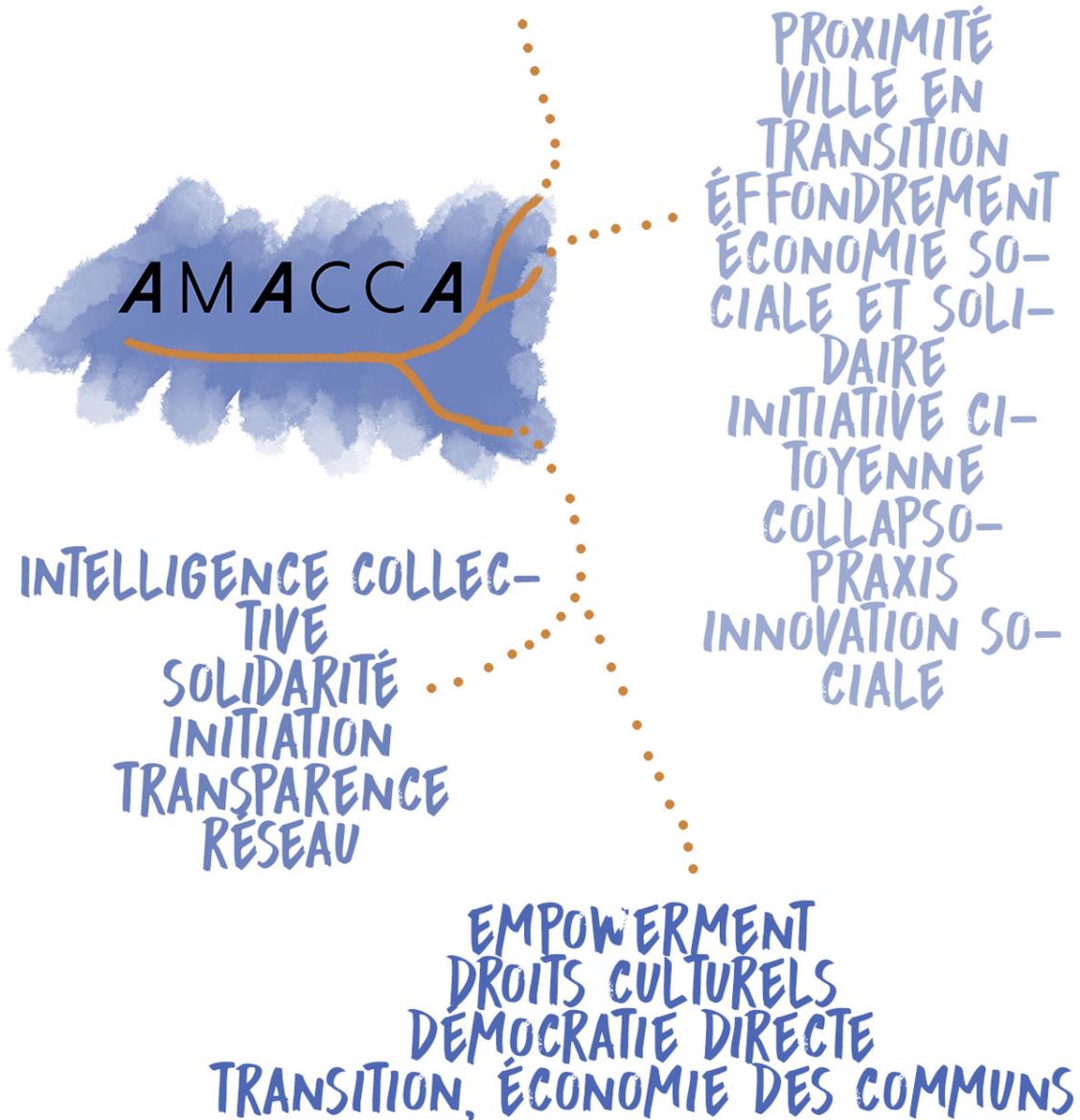


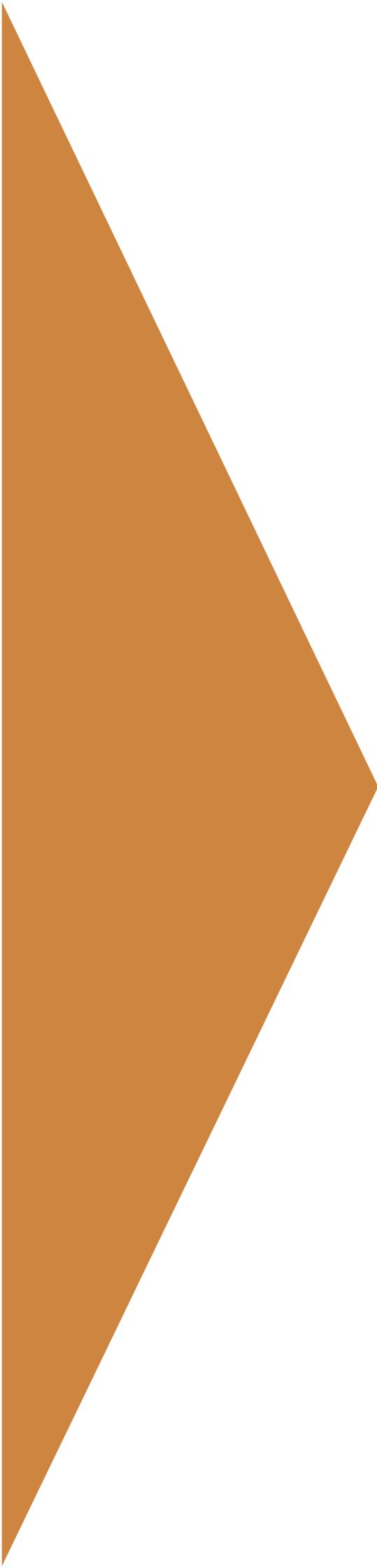
Enjeux Culturels
Aménagement du territoire
Société Civile
Mécénat et micro-mécénat
sous contrôle citoyen

*DEMOS Culture, cabinet de consulting, spécialisé en
démocratie culturelle*

CONVERGENCES

RÉFLEXION, DÉLIBÉRATION,
ACTION, INDÉPENDANCE, CHAN-
GEMENT DE PARADIGME





CONCEPT AMACCA

carte heuristique	4
définition et historique	5
Les thématiques	6

NOTIONS CLÉS

L'économie des communs	7
Droits culturels et déclaration de Fribourg	8
Développement durable et collapsopraxis	9
Économie Sociale et Solidaire	10
Empowerment et ville en transition	11

LES OBJECTIFS DES AMACCA

13

LES FICHES

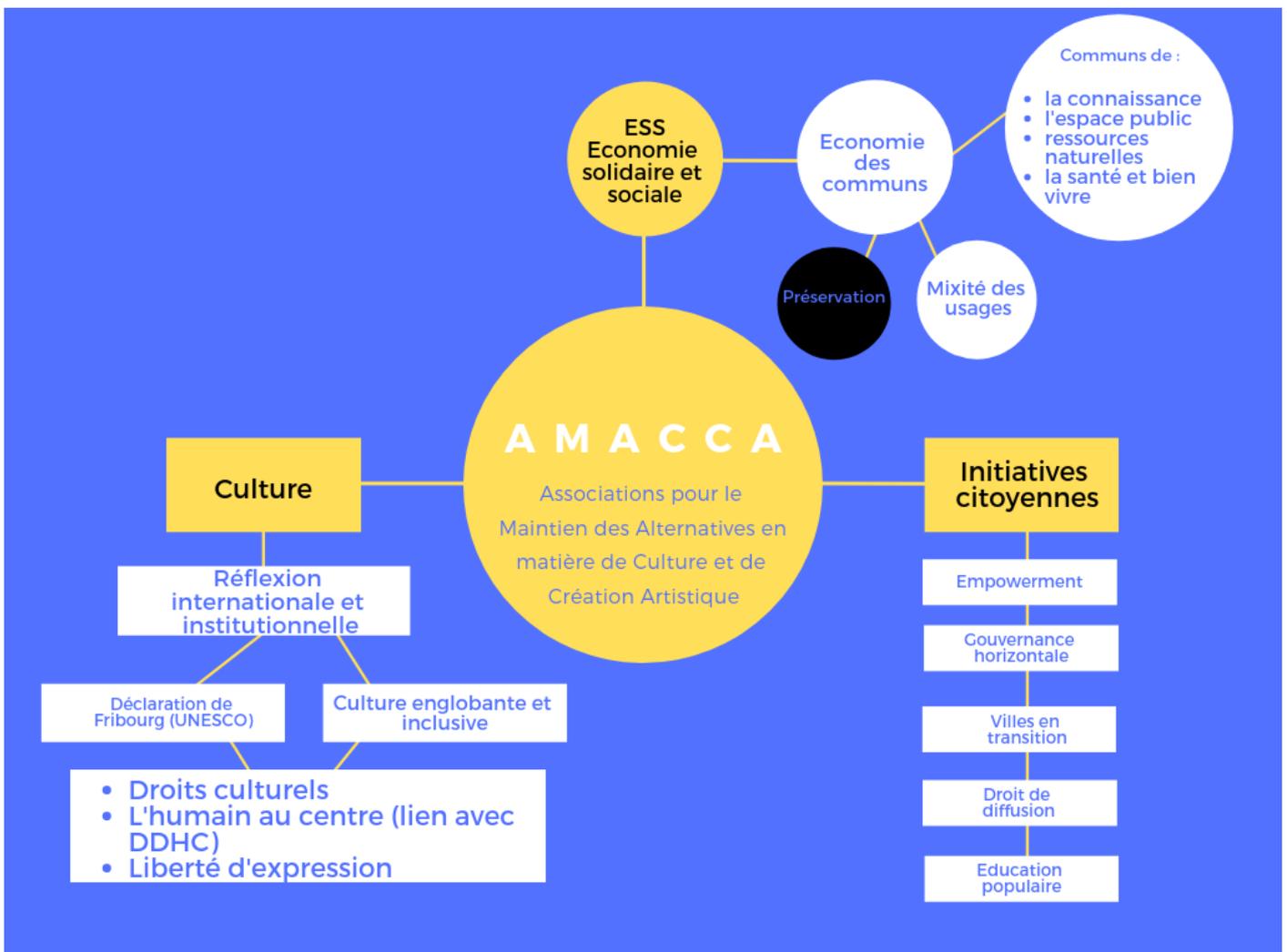
16

LE CONCEPT AMACCA

ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN DES ALTERNATIVES EN MATIÈRE DE CULTURE ET DE CRÉATION ARTISTIQUE

UNE DÉMARCHE TRANSVERSALE

CARTE HEURISTIQUE



DÉFINITION

Une AMACCA est un collectif citoyen qui s'empare des questions culturelles sur son territoire dans une logique d'économie des communs en s'inspirant des travaux liés à la Déclaration de Fribourg qui militent pour les droits culturels. C'est un espace d'expérimentation destiné à tester et à s'emparer des enjeux : liberté d'expression, instruction, circulation de l'information, savoirs, sciences, arts, diversité, qualité de relation entre les Hommes, coopération.

Les trois enjeux fondamentaux sont:

- > créer une innovation démocratique
- > créer une innovation économique
- > élaborer une initiative locale et unique sur un territoire dans un réseau national

En cela ce réseau s'inspire des AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) et le transpose à la culture

HISTORIQUE

L'histoire d'AMACCA semble indissociable de celle de son créateur: Olivier Lanoë. Il est musicien, compositeur et improvisateur. Il se confronte, dans le cadre de son travail à différentes problématiques artistiques, sanitaires et culturelles, auxquelles il entend répondre en créant les AMACCA suivant un processus chronologique: en 2007, Olivier Lanoë entreprend d'élaborer le concept AMACCA en s'inspirant de l'expérience des AMAP pour transposer le concept dans le champ de la culture. Tout commence dans la ville de La Ciotat, où Olivier Lanoë décrit pour la première fois sa vision théorique devant un public. En 2009, une première association du réseau naît à La Ciotat sous le nom de l'AMACCA-CLC (Les Culticulteurs de la Ciotat). Le réseau est alors lancé, mais il convient d'y apporter plus de structure au niveau national car la demande culturelle et citoyenne est importante. Les rencontres AMACCA ont lieu pour la première fois en 2011 et une charte de fonctionnement est posée, créant ainsi les fondements éthiques et de fonctionnement pour la création du réseau. Cette charte est désormais la référence pour chaque nouvelle AMACCA créée.

LES THÉMATIQUES
ARTISTIQUES ET
FORMELLES DES
AMACCA

Pour apporter plus de précisions sur la réalisation concrète des différentes AMACCA, les projets culturels menés seraient aujourd'hui principalement situés dans la catégorie du spectacle vivant (théâtre de rue, concert alternatif, conte, jazz, résidence artistique). Mais comme le souligne le fondateur Olivier Lanoë, les AMACCA devraient être acteurs de la culture alternative et disruptive, en se basant sur la liberté d'expression quelle qu'en soit la forme, pas seulement artistique et en particulier lorsqu'elle permet d'interroger l'exercice des droits culturels.

LES THÉMATIQUES
ET LEURS
CONVERGENCES

Les thématiques abordées sont complémentaires et recherchent la rencontre entre énergies convergentes:

- > la citoyenneté culturelle
- > l'économie des communs libre, solidaire et durable (cf Elinor Ostrom prix nobel 2009-concept de triarchie économique de Michel Bauwens)
- > les enjeux éthiques, écologiques et artistiques
- > l'empowerment pour une mutation de la société vers un modèle plus démocratique
- > le micromécénat, le conditionner à l'existence d'un espace citoyen de délibération pour confirmer son intérêt général

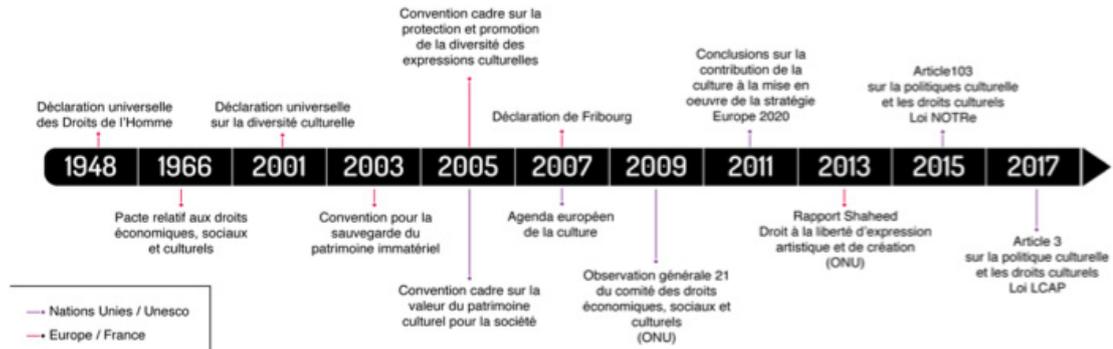
NOTIONS CLÉS

L'ÉCONOMIE DES COMMUNS



L'idée est de promouvoir et partager les ressources matérielles et immatérielles. Il s'agit aussi de s'intéresser aux modèles de gouvernance qui favorisent le partage, ou le cas échéant, la circulation, leur valorisation sans destruction, leur protection contre ceux qui pourraient atteindre à leur intégrité. Il s'agit d'une approche alternative qui fonctionne sur le principe de la gestion de biens et de services, qui bouscule le modèle économique dominant basé sur la propriété et la concurrence.

Chronologie : textes de référence des droits culturels



Le terme **culture** désigne ici « les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu’il donne à son existence et à son développement » (Déclaration de Fribourg, 2007).

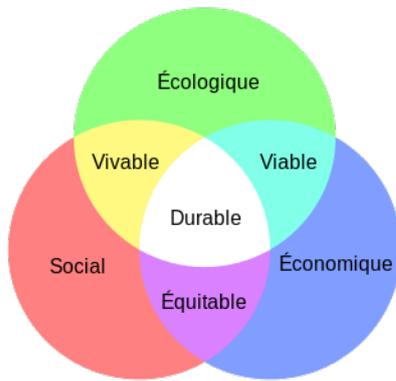
L’approche des droits culturels est dite **personnaliste** : elle place les personnes au centre et au-dessus du tout. Chaque droit est expressément individuel en même temps qu’il définit la relation à l’autre. Il met en correspondance une liberté et une responsabilité. Il constitue le mode d’emploi de la relation sociale et politique entre les personnes. Les droits culturels visent à garantir à chacun la liberté de vivre son identité culturelle, comprise comme « l’ensemble des références culturelles par lesquelles une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité ».

L’expression **droits culturels** est une dénomination normative usuelle dans le système international des droits de l’homme, lequel reconnaît, dans tous ses textes, les droits « civils et politiques », ainsi que les droits « économiques, sociaux et culturels »

Les droits culturels, bien que faisant partie intégrante des droits de l’homme, sont pourtant faiblement reconnus et insuffisamment visibles dans les différents textes existants, de même que les droits sociaux et économiques. C’est pourquoi le Groupe de Fribourg publie en 2007 sa propre déclaration sur les droits culturels. Pensée comme un texte issu de la société civile auquel chacun peut adhérer et comme un outil destiné à favoriser une meilleure reconnaissance des droits culturels, la Déclaration de Fribourg a constitué et constitue une référence pour les travaux ultérieurs.

Depuis 2001, les instruments normatifs de l’UNESCO sur la **diversité culturelle** ont montré leur importance par rapport à la mondialisation. Depuis 2009 aux Nations Unies, le Comité pour les droits économiques, sociaux et culturels a adopté une Observation générale qui explicite le contenu normatif de ce droit, des libertés et des obligations qu’il implique.

Ainsi par exemple, le travail conjoint du Groupe de Fribourg, d’une plateforme d’ONG et de certains Etats aboutit en 2009 à la mise en place par le Conseil des droits de l’homme (organe des Nations Unies) d’un expert indépendant dans le domaine des droits culturels chargé de « mieux identifier les pratiques et les éventuels obstacles à la promotion et à la protection des droits culturels aux niveaux local, national, régional et international ; de favoriser l’adoption de mesures pour leur protection, notamment la soumission de propositions et / ou recommandations au Conseil sur les actions possibles à cet égard et d’étudier la relation entre les droits culturels et la diversité culturelle ». Il reste à ce jour l’outil de référence et de compréhension pour une éthique des droits culturels.



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cette expression est apparue en 1987 dans le rapport Brundtland de l'Organisation des Nations Unies, « le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». L'idée est de réduire les inégalités sociales, économiques et réduire la pression sur l'environnement.

COLLAPSOPRAXIS ET AMACCA - POUR UNE ACCÉLÉRATION DES MÉTAMORPHOSES

La collapsologie est l'ensemble de corrélations fondées à partir d'une analyse hypertransversale de nombreuses observations scientifiques qui conduisent à confirmer la théorie de l'effondrement. Cette considération est une alerte afin, de prendre des mesures bien plus engagées que ce que préconise le développement durable, de penser une radicalité à un niveau qui peut bouleverser ceux qui rêvaient de l'« american way of life », mais qui pour d'autres est le moment ou jamais de construire de nouvelles conceptions de civilisations bien plus vertueuses, pour simplement survivre face au risque majeur. Pour tous, le bouleversement est la promesse, qu'il soit admis ou non, là est la question culturelle. A quelle intensité, quand, comment vivrons nous ce passage ? C'est tout l'objet de la collapsologie.



Si l'ensemble de ces très hautes probabilités d'effondrement se vérifient, L'AMACCA peut-être conçue comme un facilitateur/accélérateur d'adaptation, pour porter l'humanité au meilleur d'elle-même. Le pronostic vital va se jouer à l'endroit du partage des connaissances ainsi que du respect de l'ensemble des autres droits culturels. La transition devra rechercher la radicalité maximum pour repousser toujours plus loin les limites du concevable et de l'oxymore (voir ci-après les villes en transition). L'humain à la responsabilité de se donner les moyens de ne plus être un risque pour lui-même. La paix ne sera pas de trop pour prendre en main le défi écologique, elle peut se construire grâce à l'exercice des droits culturels.

L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Reconnue en France depuis la loi du 31 juillet 2014, l'économie sociale et solidaire est un mode pour entreprendre et pour développer une économie différente. Elle regroupe des acteurs, des entreprises, des coopératives, mutuelles, S.C.I.C...



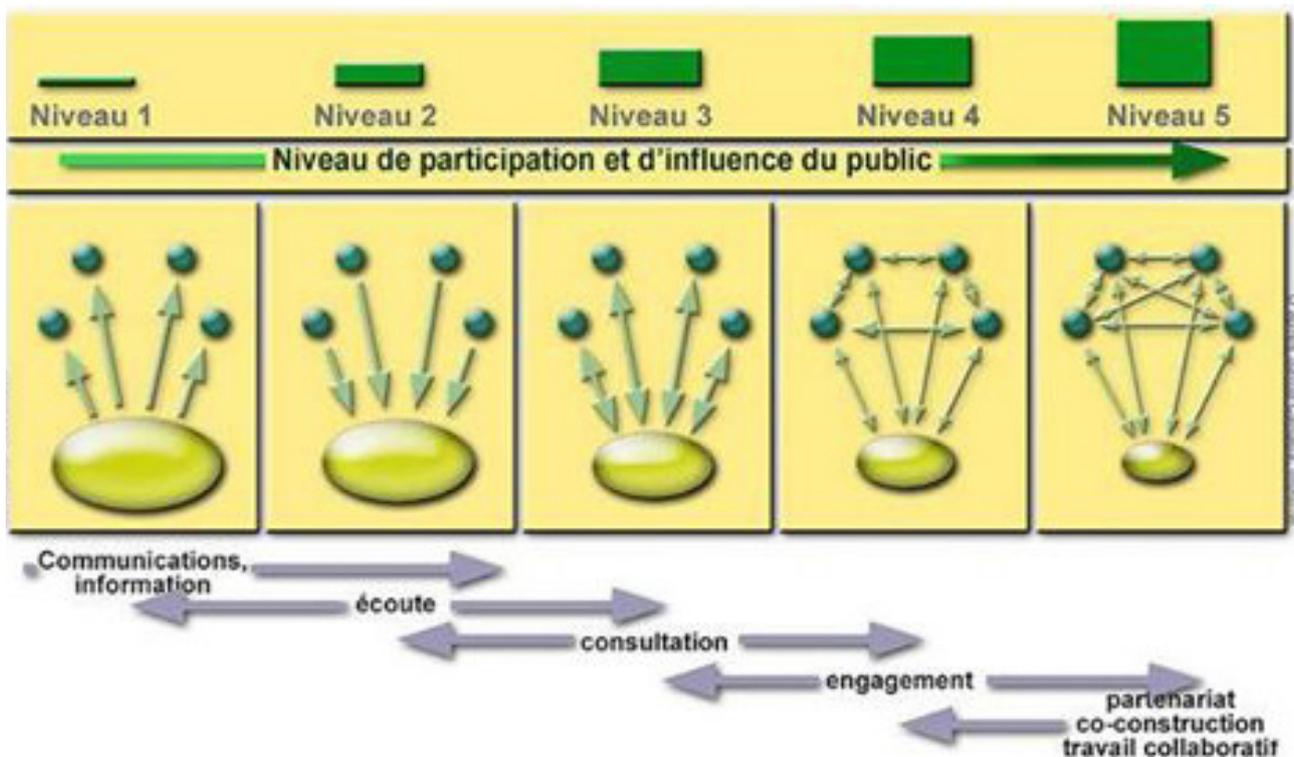
LES INSÉPARABLES DE L'ESS

- > L'humain est au centre
- > Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices
- > Une gouvernance démocratique, définie et organisée par les statuts, prévoyant l'information et la participation [...] des associés, des salariés et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise
- > Une gestion conforme aux principes suivants:
 - les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise
 - Les réserves obligatoires constituées, impartageables, ne peuvent pas être distribuées.

- > L'AMACCA est une association loi 1901 d'intérêt général
- > L'AMACCA intègre les valeurs de l'ESS, toutefois hors de l'économie de marché, cet autre paradigme permet de pratiquer plus largement encore, une démocratie économique partagée de façon concrète, à travers une participation ouverte.
- > L'intérêt général, objet de débat permanent, est déterminé collectivement, de fait il permet d'aller plus loin que la définition fiscale de l'intérêt général

L'EMPOUWERMENT

Employé depuis des décennies aux États-Unis et émergent récemment en France, ce terme sous-tend un rôle actif des populations dans les processus d'action publique au niveau local. La notion vise à maximiser la participation des habitants autour d'objectifs de justice sociale et d'accès aux droits économiques et sociaux, en prenant en compte les phénomènes de pouvoir dans la société. Vu cette approche large, tous les secteurs de la vie sociale, toutes les problématiques, peuvent être saisis. L'empowerment implique non seulement des pratiques tendant à augmenter les capacités d'initiative et d'organisation des habitants, mais aussi des stratégies destinées à accroître leurs pouvoirs à travers des réalisations de nature diverse et des mouvements de pression, créant parfois des rapports de force afin d'atteindre des buts précis. Les canadiens utilisent le terme "empuissancement"



Il s'agit d'un réseau qui rassemble des groupes animant dans leur commune une initiative de transition, c'est-à-dire un processus impliquant la communauté et visant à assurer la résilience de la ville (capacité à encaisser les crises économiques et/ou écologiques - préparer l'ère post-pétrole). Il se différencie d'autres mouvements écologiques et sociaux par une vision de l'avenir résolument optimiste, et les crises sont vues comme des occasions de changer radicalement la société actuelle. La deuxième originalité est que le mouvement concerne la communauté dans son ensemble car c'est cette dernière qui doit porter le changement. L'action ne doit pas exclusivement venir des gestes individuels quotidiens, ni des instances politiques via la législation. C'est pourquoi le mouvement des initiatives de transition se considère apaisant et choisit généralement d'éviter les confrontations. Étant donné le succès assez large de la notion de « transition » dans le vocabulaire politique et institutionnel, il est important de distinguer le réseau des villes en transition (un mouvement social coordonné) par rapport aux autres acceptions plus vagues et plus générales comme la transition énergétique.

VILLE EN TRANSITION

La plus grande force interne du projet culturel des AMACCA est qu'il propose un projet inédit, incomparable à d'autres projets culturels. Il n'est réductible qu'à peu ou pas de projets culturels en France, fort de ses valeurs défendues à vocation universelle et à forte valeur ajoutée. En effet, les valeurs fortes -dont l'humain au centre, l'aspect participatif et l'initiative citoyenne- y sont universelles et donnent une image assez forte de la structure. La prochaine étape, pour s'appuyer sur ces forces, est donc de faire de cette image une identité forte. De surcroît, le modèle y est scalable, mais dans le sens noble et non marchand du terme : le modèle peut donc connaître un essaimage ou un changement d'échelle sans pour autant menacer le modèle initial. Ainsi comprises, les AMACCA pourraient multiplier l'impact culturel et social sur différents territoires sans pour autant modifier le concept initial. Une des forces du projet est aussi que l'humain et les ressources liées à l'humain sont considérés comme capitales et au fondement même du projet. Ensuite, nous remarquons également la force de l'accessibilité aux richesses culturelles, le fondateur Olivier Lanoë exprimant la volonté de démarchandisation afin de réduire les fractures (économiques et culturelles). Finalement, la force du concept permet à la fois une véritable démocratisation de l'accès aux ressources et simultanément, permet de tendre vers la construction d'une démocratie culturelle portée par des personnes libres et égales... en droits culturels.

Concernant les opportunités externes, il semble que le projet corresponde parfaitement à une demande qui est à la fois locale et sociétale/nationale. De fait, à l'échelle locale, il semblerait que la force active soit en présence sur le territoire, puisque les citoyens en France, ont tendance à s'engager de plus en plus dans des actions culturelles ou écologiques. Ensuite, il existe un deuxième phénomène qui constitue aussi un effet de mode, celui de l'Économie Sociale et Solidaire. Le scope de l'AMACCA est lié à celui de l'ESS avec notamment l'économie des communs.

Un endroit sensible est celui de la gouvernance dans le sens où il y a un risque de mauvaise interprétation, du fait de la singularité de l'assemblage innovant qui constitue les AMACCA. Il s'agit bien de développer une alternative pour apporter des réponses là où l'environnement néo-libéral, la marchandisation, n'en apportent pas, plus, voire s'y oppose. Le tour de France AMACCA par son fondateur, permettra de développer le réseau sur les territoires à partir de références fiables concernant la construction des articulations entre les différents éléments de cet assemblage.

OPPORTUNITÉS

RECOMMANDATIONS
ET ENJEUX

LES OBJECTIFS EN 4 AXES

ESSAIMER LA CREATION DES AMACCA

FAIRE CONNAITRE

Produire un discours cohérent afin de sensibiliser sur :

- les droits culturels
- le concept des AMACCA
- les valeurs qui entourent ce concept : l'économie des communs, la démocratie directe...



FAIRE AIMER

Communiquer sur l'empowerment des citoyens, en les divertissant par le biais de supports de communication originaux et ludiques

FAIRE AGIR

Proposer un véritable mode d'emploi "clé en main", afin de faciliter la création d'AMACCA et de permettre au citoyen lambda d'agir



FAIRE PARTAGER

Créer un réel réseau afin de centraliser les données, d'encourager le partage d'informations entre les différentes AMACCA, et ainsi de faciliter la démocratisation du concept

"UNE REPUBLIQUE N'EST POINT FONDÉE SUR LA VERTU, ELLE L'EST SUR L'AMBITION DE CHAQUE CITOYEN, QUI CONTIENT L'AMBITION DES AUTRES"
VOLTAIRE

FAIRE CONNAÎTRE



L'AMACCA étant une notion très méconnue du grand public, l'idée est d'expliquer avec des mots simples le concept.

En effet, les AMACCA reposent sur les droits culturels et la déclaration de Fribourg, qui représentent la fondation de ces associations.

Il est donc nécessaire d'exposer de façon claire les valeurs d'une AMACCA, mais aussi son mode de création, ainsi que ses bénéfices.

FAIRE AGIR



En faisant connaître et en faisant aimer, nous avons pour ambition de faire agir.

En donnant des outils adaptés pour sa mise en œuvre



FAIRE AIMER

Pour aller plus loin dans la mobilisation, la stratégie de communication doit provoquer une envie de s'intéresser au concept inconnu de l'AMACCA. Par des procédés de communication ludiques, les citoyens pourront connaître, comprendre mais aussi apprécier toutes les spécificités relatives aux AMACCA.



FAIRE PARTAGER

Pour faciliter la démocratisation effective du concept sur le long terme, l'idée est de mettre en place une base de données regroupant les informations des différentes AMACCA, pour les mettre en relation et ainsi faciliter le partage d'informations.

LES FACILITATEURS

Le facilitateur est une personne qui accompagne une ou plusieurs AMACCA dans le processus de création et dans son essor. Le facilitateur peut être à l'origine de la création de l'AMACCA mais peut aussi intégrer le processus à n'importe quel stade. Les facilitations souhaitables pour un réseau d'AMACCA sont identifiées à deux endroits :

-Facilitation bénévole en interne, par des citoyens actifs « locomotives » qui intègrent et partagent des outils de facilitation pour leur AMACCA.

-Facilitation à l'émergence et au fonctionnement d'une AMACCA, mais aussi facilitation inter-AMACCA : par des facilitateurs qui accompagneront une grappe d'AMACCA sur un territoire. Cette facilitation professionnelle rémunérée, accessible car partagée, est exercée en lien avec les « locomotives ». Ces facilitateurs/médiateurs issus du secteur culturel, de l'économie solidaire, et/ou de l'écologie, seront eux aussi en liens à l'échelle départementale ou interdépartementale, des rencontres régionales ou nationales seront organisées entre facilitateurs.

L'ensemble des facilitateurs médiateurs formera un réseau dans le réseau AMACCA et contribuera à son animation.

Le facilitateurs/médiateur n'as pas accès à la délibération dans les AMACCA qu'il accompagne, conseille, aide de diverses façons. Il veille au bon fonctionnement éthique, au respect de la charte du réseau, peut être présent lors des délibérations si l'AMACCA le souhaite et surtout au début, mais reste « un regard extérieur ».

Le facilitateur bénévole « locomotive » est partie intégrante de l'AMACCA dont il est membre, il participe donc aux délibérations.

Fiche 1 :
Les AMACCA : Quésaco ?

Fiche 2 :
Les 6 commandements d'une
AMACCA

Fiche 3 :
Financer une AMACCA

Fiche 4 :
Mode d'emploi d'une
AMACCA

Fiche 5 :
Comment mobiliser les citoyens

Fiche 6 :
Parlez-vous AMACCA ?

**LES AMACCA :
QUÉSACO ?**

Association pour le Maintien des Alternatives en
matière de Culture et de Création Artistique

Le point de départ

La **Déclaration de Fribourg** sur les droits culturels de 2007 promeut la protection de la diversité et des droits culturels au sein du système des droits de l'homme. Elle est le fruit d'un travail de 20 ans d'un groupe international d'experts, connu sous le nom de « Groupe de Fribourg ». Ainsi dans une AMACCA, arts, sciences, langues, savoir-faire, savoir être et savoir devenir sont culturels



QUID de l'AMACCA

C'est un groupe de citoyens rassemblés autour :

- d'une **INNOVATION démocratique**
 - Création d'un espace **politique, local et citoyen**
 - Développement de pratiques culturelles **indépendantes et vertueuses, participatives et délibératives**
- d'une **INNOVATION économique**
 - Usage éthique du **mécénat** et du **micro-mécénat**
 - Charte **éthique** et charte de **fonctionnement**
- d'une **INITIATIVE locale et unique** inscrite dans un réseau national, créant une économie des communs culturels



**CONCRETEMENT, POURQUOI
CHOISIR UNE AMACCA (et pas
autre chose) ?**

1 Participer à l'**empowerment**
des habitants par la prise en
main des enjeux culturels

2 Profiter d'un modèle
économique **innovant**

3 Contribuer, selon nos
moyens et être
responsable tous au
même niveau

4 Considérer la culture
comme un bien
démarchandisé

5 Respecter la **diversité**
des territoires et des
habitants

Les 6 commandements d'une



LA CHARTE ETHIQUE



1) LA CULTURE COMME UNE RESSOURCE COMMUNE TU CONSIDERERAS

La culture doit être un bien commun accessible à tous, géré de façon solidaire et intergénérationnelle.

2) LA PRESERVATION ET LE DEVELOPPEMENT DE LA DIVERSITE CULTURELLE TU FERAS

La préservation et le développement de la diversité culturelle sont indissociables d'une dynamique sociale démocratique et durable.



3) TOTALEMENT INDEPENDANT TU SERAS

L'indépendance économique, financière, politique, ou vis-à-vis de toute institution reste un objectif à atteindre afin de garantir à la citoyenneté active et aux artistes un espace de liberté de choix et d'expression.



4) LES RESEAUX DE PROXIMITE TU REJOINDRAS

Les réseaux de proximité sont les fondations sur lesquelles se bâtit ce modèle économique porteur de mutualisation, d'échange entre les individus et les communautés aux différentes échelles territoriales.



5) LA CULTURE EQUITABLE TU PRATIQUERAS

La pratique de la culture équitable veille à réunir les moyens pour l'aide à la création et la juste rémunération des artistes.



6) LA TRANSPARENCE ET LA COLLEGIALITE TU APPLIQUERAS

La transparence et la collégialité dans les prises de décisions doivent concourir à renforcer l'esprit de partage, le débat et la convivialité.



FINANCER UNE AMACCA

LE MÉCÉNAT

Le mécénat d'entreprise ou de particulier peut être une somme d'argent, mais aussi une contribution en nature ou encore en compétence.

MÉCÉNAT D'ENTREPRISE

défiscalisation de 60%

Toute entreprise peut bénéficier d'une déduction d'impôt pour tout don fait à une association reconnue d'intérêt général

LE MICRO MÉCÉNAT

défiscalisation de 66%

Tout contribuable peut bénéficier d'une défiscalisation sur les dons qu'il consent aux oeuvres et aux organismes culturels dits d'intérêt général (loi Aillagon, 1er août 2003).

Une association d'intérêt général est la seule à pouvoir émettre des reçus fiscaux aux donateurs, leur permettant une déduction d'impôt

RECONNAISSANCE D'INTERÊT GÉNÉRAL

conditions requises

- une activité non-lucrative
- une gestion désintéressée
- un cercle étendu de bénéficiaire

CONTREPARTIES DU MÉCÉNAT

spécificité AMACCA

dans le cadre du financement d'un commun la notion fiscale de contrepartie va au-delà de la définition de la notion d'intérêt général. Un avantage pour tous n'est plus un avantage mais UN COMMUN profitant à tous

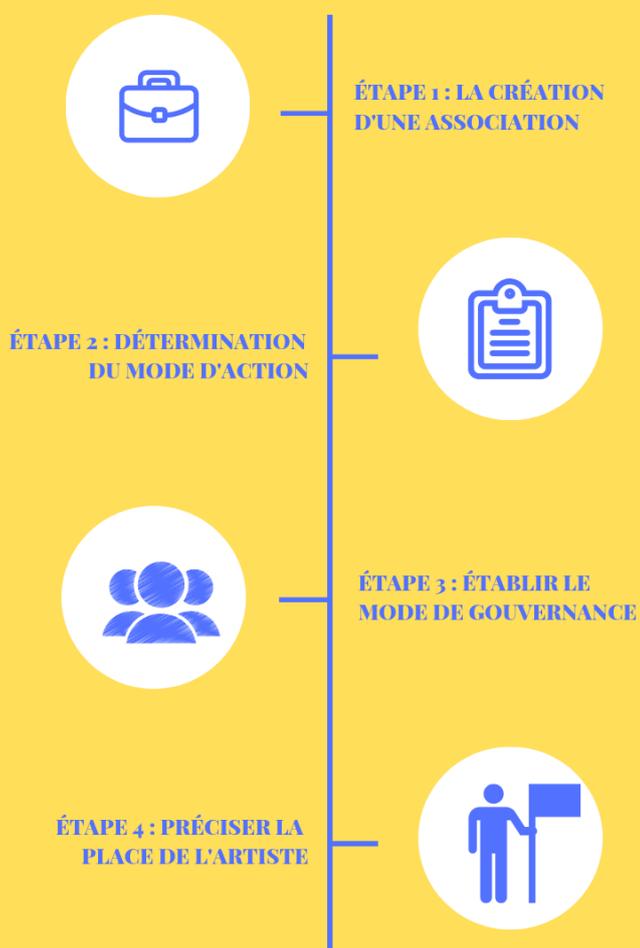
MORE SUR WWW.AMACCA.ORG

AMACCA

Mode d'emploi

La création d'une AMACCA clés en main

"Une démocratie doit être une fraternité : sinon, c'est une imposture."
Antoine de Saint-Exupéry



AGISSEZ MAINTENANT !



1 CRÉATION D'UNE ASSOCIATION

- Déterminer l'objet de l'association et s'assurer qu'il est compatible avec la loi 1901
- Déterminer le lieu du siège de l'association
- Rédiger les statuts (des statuts types de démarrages sont dispos)
- Désigner les responsables de l'association
- Déclarer l'association en préfecture

2 DETERMINATION DU MODE D'ACTION

- Action rapide : Préparation d'un événement à l'avance à destination de l'ensemble de la population locale.
- Action progressive : développer petit à petit le nombre de participants à partir d'un noyau de volontaires. Amener l'AMACCA à "maturité" au fur et à mesure, à apprivoiser les droits culturels et l'économie des communs.

3 ETABLISSEMENT DU MODE DE GOUVERNANCE

Citoyens = décideurs

- Démocratie
- 1 adhérent = 1 voix
- Liens avec d'autres partenaires
- Faire de la culture un bien commun

4 PRECISION DE LA PLACE DE L'ARTISTE

- L'artiste doit prendre en compte le processus citoyen dans lequel s'inscrit l'AMACCA
- Il doit s'efforcer de s'affranchir des modèles dominants construits par la société
- L'AMACCA doit respecter la liberté de l'artiste tout en veillant à la nature de ce qui est produit par rapport aux exigences du "monde commun"
- L'expression de la dignité culturelle d'une personne ne doit nuire à aucune autre

COMMENT MOBILISER LES CITOYENS ?



Fédérer un maximum d'habitants sur le territoire

- démarrer une **communication efficace** avant le lancement du projet
- favoriser les **rencontres**
- s'efforcer de **dépasser les clivages** politiques ou sociaux
- insérer une **dimension informative et pédagogique** pour que les citoyens saisissent l'intérêt de participer
- s'attacher les services d'un **médiateur culturel** (éventuellement mutualisé avec une autre AMACCA)



Impliquer les institutions et les forces vives du territoire

- **sensibiliser** les collectivités territoriales et des entreprises locales pour obtenir leur **soutien**
- articuler l'action de l'AMACCA avec les autres structures culturelles locales dans une logique de **maillage culturel**



Quel intérêt pour les parties prenantes ?

- pour les entreprises locales : se **rapprocher** des citoyens, se faire **connaître** et améliorer son image
- pour les services sociaux et les écoles : **réduire la fracture culturelle** et **progresser sur le terrain des droits culturels**
- pour la collectivité locale : **s'engager** dans le sens de l'Agenda 21 de la Culture et du développement durable
- pour les structures culturelles : s'appuyer sur l'AMACCA pour **mettre en oeuvre des synergies et des partenariats**



PARLEZ-VOUS ?



DROITS CULTURELS / DÉCLARATION DE FRIBOURG

La Déclaration de Fribourg sur les droits culturels promeut la protection de la diversité et des droits culturels au sein du système des droits de l'homme. Elle est le fruit d'un travail de 20 ans d'un groupe international d'experts, connu sous le nom de « Groupe de Fribourg ».

ECONOMIE DES COMMUNS

Cette économie fait référence à la notion de biens communs : il s'agit d'abord de ressources que nous voulons partager et promouvoir, que celles-ci soient naturelles, matérielles ou immatérielle. Il s'agit aussi des formes de gouvernance associées à ces ressources, qui vont permettre leur partage, le cas échéant leur circulation, leur valorisation sans destruction, leur protection contre ceux qui pourraient atteindre à leur intégrité. L'économie des biens communs est à la fois une approche alternative de la gestion de biens et de services, qui bouscule le modèle économique dominant basé sur la propriété, et un imaginaire politique renouvelé.

VILLES EN TRANSITION

Le mouvement de Transition est né en Grande-Bretagne en 2006 dans la petite ville de Totnes. Il s'agit d'inciter les citoyens d'un territoire à prendre conscience, d'une part, des profondes conséquences que vont avoir sur nos vies la convergence du pic du pétrole et du changement du climat et, d'autre part, de la nécessité de s'y préparer concrètement. Il s'agit de mettre en place des solutions fondées sur une vision positive de l'avenir.

SOCIETE CIVILE

En sociologie. Pour un pays, une nation, la société civile est l'ensemble des acteurs, des associations; des organisations, des mouvements, des lobbies, des groupes d'intérêts, des think tanks, etc., plus ou moins formels, qui ont un caractère non gouvernemental et non lucratif.

DEMOCRATIE DIRECTE

La démocratie directe est un régime politique dans lequel le peuple exerce directement le pouvoir. Le peuple exerce donc sa souveraineté lui-même, sans l'intermédiaire d'un organe représentatif. En démocratie directe, le pouvoir provient de tous et s'exerce également sur tous, on dit que le peuple est souverain, c'est-à-dire qu'il détient tous les pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire). Il s'agit de limiter au maximum le principe de la représentation, de la verticalité

MISE EN APPLICATION

BASE DE DONNÉES DES RELAIS

A partir de l'identification des potentiels relais du projet AMACCA, nous avons constitué une première base de données qui devra être complétée. Des réseaux, unions, collectifs ont été identifiés dans les 15 villes du Tour de France AMACCA dans trois champs principaux : la médiation culturelle, l'ESS et le développement durable, pour le lien que ces métiers développent avec les citoyens. Les formations ont également été associées à ce projet, les étudiants étant également une force de proposition, et bien souvent engagés dans les projets citoyens.

PITCH

Une fiche directrice a été créée afin de guider les appels de ces différentes structures, reprenant les éléments principaux à aborder : une présentation rapide du concept, une définition de ses valeurs clés, la présentation de notre objectif, la raison pour laquelle nous nous adressons à eux et ce qu'ils peuvent apporter au projet. Ce pitch servira de fil conducteur pour prendre contact avec les potentiels partenaires-relais.

PITCH
QUID D'UNE

1 INTRODUCTION

- Dispositif de développement local
- Permet aux citoyens de s'emparer des politiques culturelles grâce à un modèle économique innovant
- Bien culturel + bien démarchandisé
- Empowerment du citoyen

2 VALEURS CLÉS : DÉCLARATION DE FRIBOURG

- Point de départ = droits culturels, de la déclaration de Fribourg
- Mise en valeur de la diversité culturelle
- Indépendance totale
- Lien étroit avec les réseaux de proximité
- Principes de la culture équitable avec la mise en commun des ressources
- La transparence des processus décisionnels

3 DEFI : FAIRE CONNAITRE LE CONCEPT

- Faire connaître les valeurs des AMACCA pour en impulser la création
- Dans cet objectif, nous créons une campagne de communication ludique et originale, destinée à être digitale mais aussi matérielle avec des fiches

4 VOTRE RÔLE DANS TOUT ÇA ? POURQUOI ?

- Votre raison d'être/votre notoriété et/ou réputation/votre désir de transition
- Votre participation à un financement participatif
- Si vous le souhaitez, accueil d'une étape du tour de France

5 CONCRÈTEMENT, QUE SOUHAITE-T-ON?

- Relais d'infos (tissus associatif, élus locaux, public)
- Conseils en tout genre
- Si vous le souhaitez contribution plus ou moins directe à la facilitation dans votre région

L'ÉQUIPE :

concepteur AMACCA
OLIVIER LANOË

Le groupe DEMOS Culture formé à
I.M.P.G.T:

MARIE ARGEMI

ALESSANDRA CIANI

FLORE FENOUILLET

VIOLETTE GRANT SMITH BIANCHI

TRISTAN MAGNOT

BÉATRICE NOISET

MYRIAM OLIVIER DE SARDAN

MARIE VAN GUCHT

CHLOË BOURGOIS de

L'Escabeau-pépinière théâtrale

Lieu de vie et de mixité artistique
partenaire du développement du
réseau